

1. SYNTHÈSE

1.1. DES DÉFICITS ACCRUS EN 2010 ET EN 2011 AVANT MESURES DE LA LFSS

Un déficit des régimes de base et du FSV de 29 Md€ en 2010

Le déficit de l'ensemble des régimes de base de sécurité sociale et du FSV, qui était voisin de 11 Md€ en 2007 et 2008, a plus que doublé en 2009. Il se creuserait encore de 4,3 Md€ en 2010 et de plus de 5 Md€ en 2011 avant mesures de la loi de financement.

Soldes des régimes de base et des fonds

<i>En milliards d'euros</i>	2008	2009	2010 (p)	2011 (tendanciel) **
Régime général	-10,2	-20,3	-23,2	-28,6
Autres régimes de base*	-1,9	-1,3	-1,7	-1,7
Ensemble des régimes de base*	-12,0	-21,7	-24,9	-30,3
FSV	0,8	-3,2	-4,3	-4,0
Ensemble régimes de base et FSV	-11,2	-24,9	-29,2	-34,3

* En incluant jusqu'en 2008 le déficit du FFIPSA

** Compte tendanciel avant LFSS

Poursuite du creusement du déficit du régime général en 2010 et 2011

Le déficit du régime général sera moins élevé en 2010 qu'il n'avait été prévu en juin, en raison de l'évolution plus favorable qu'anticipé de l'emploi et de la masse salariale. Ses recettes, qui avaient diminué en valeur en 2009 à cause de la récession, augmenteraient de 2,7 % en 2010 et de 3,1 % en 2011. Ces taux de progression restent toutefois inférieurs aux moyennes passées et en deçà de la tendance des dépenses, même si celle-ci a été infléchie en 2009 et 2010 autour de 3,5 %. En conséquence, le déficit du régime général, qui a doublé en 2009, se creuserait encore d'environ 3 Md€ en 2010, et de plus de 5 Md€ en 2011 en l'absence de mesures nouvelles¹.

La branche maladie, qui est redevenue depuis 2009 la branche la plus déficitaire, représente sur la période la moitié du déficit du régime général. Les branches retraite et famille ont connu au cours de la récession des dégradations de moindre ampleur mais néanmoins substantielles (de respectivement -3,0 Md€ et -2,3 Md€ en deux ans, entre 2008 et 2010).

Soldes par branche du régime général

<i>En milliards d'euros</i>	2008	2009	2010 (p)	2011 (tendanciel)
Maladie	-4,4	-10,6	-11,5	-14,5
Accidents du travail	0,2	-0,7	-0,5	-0,4
Vieillesse	-5,6	-7,2	-8,6	-10,5
Famille	-0,3	-1,8	-2,6	-3,2
Total régime général	-10,2	-20,3	-23,2	-28,6

Les écarts aux prévisions de juin de 2010

La prévision de déficit pour 2010 est améliorée de 3,6 Md€ par rapport à la prévision de juin. Cette révision porte principalement sur les recettes et s'explique par la révision à la hausse

¹ Il faut rappeler la nature « tendancielle » du compte ici présenté pour 2011. Il est établi sur la base des hypothèses macroéconomiques retenues par le Gouvernement pour 2011, mais avant prise en compte des dispositions de la loi de financement. Il repose notamment sur l'hypothèse d'une augmentation « spontanée » des dépenses d'assurance maladie de 4,4 %.

de la masse salariale de 1,7 point (2 % au lieu de 0,3 %) qui accroît les produits sur revenus d'activité d'environ 3,3 Md€.

Autres régimes déficitaires : le régime des exploitants agricoles et la CNRACL en 2010

Le déficit des régimes de base autres que le régime général se concentre sur le régime des exploitants agricoles. La branche maladie du régime des exploitants agricoles est depuis 2009 intégrée au régime général, qui finance son déficit par une subvention. Le solde du régime reflète désormais celui de sa branche retraite qui est structurellement déficitaire et ne bénéficie d'aucun mécanisme d'équilibrage. Son déficit serait de -1,3 Md€ en 2010 et de -1,4 Md€ en 2011.

La CNRACL serait déficitaire de 400 M€ en 2010.

Les autres régimes de base seraient globalement au voisinage de l'équilibre sur la période.

Résultats des principaux régimes de base autres que le régime général

<i>Milliards d'euros</i>	2008	2009	2010 (p)	2011 (p)
Exploitants agricoles*	0,4 (-2,7)	-1,2	-1,3	-1,4
CNRACL	0,3	0,0	-0,4	-0,2
RSI – maladie **	0,0	0,2	0,0	0,0
RSI – retraite **	-0,2	-0,4	0,0	0,0

* : entre parenthèse, le résultat hors produit à recevoir du FFIPSA inscrit dans les comptes pour équilibrer le solde technique du régime

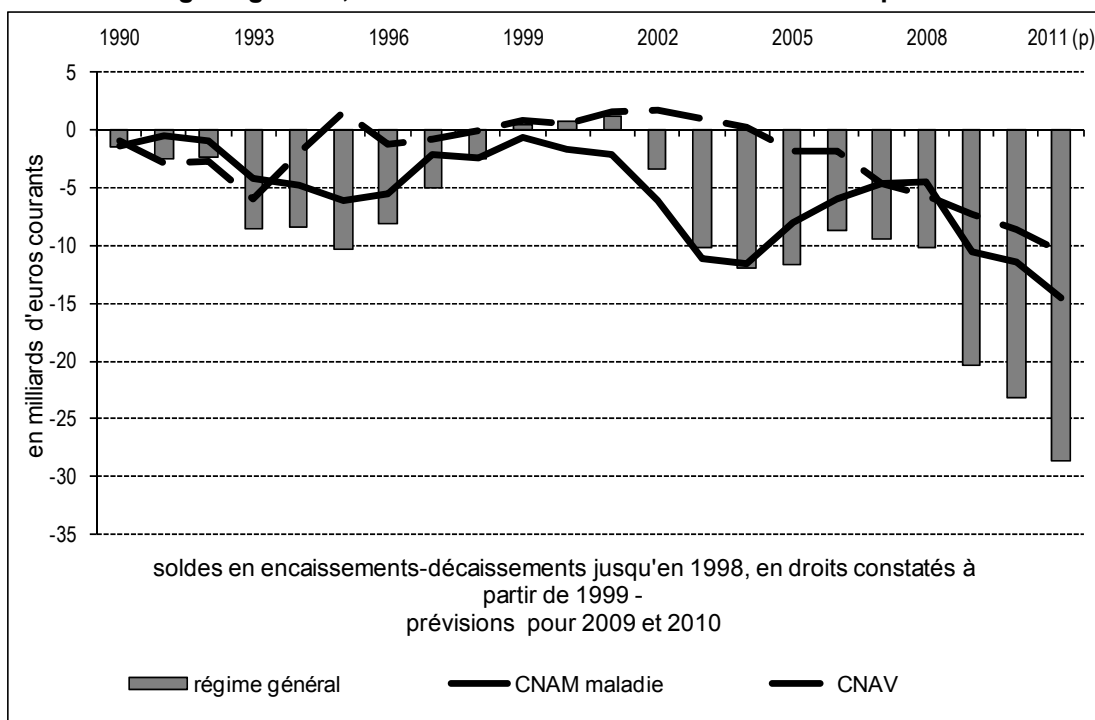
La situation critique du FSV

Après deux années d'excédent, le FSV a renoué en 2009 avec un déficit important (-3,2 Md€) qui s'aggrave en 2010 (-4,3 Md€). Les charges du fonds, dont la moitié sont liées au niveau du chômage, sont en forte augmentation (autour de 10 % par an sur la période). Ses produits ont très fortement diminué en 2009 (-16,2 %) en raison de la conjoncture mais aussi du transfert à d'autres organismes d'une partie des prélèvements qui lui étaient affectés. Ils ne se redresseraient que faiblement en 2010 (+ 3,5 %), en raison, notamment, d'une diminution sensible des recettes de C3S qui lui sont attribuées (300 M€ au lieu de 800 M€ en 2008 et 2009). En 2010, le déficit du fonds représente le tiers de ses recettes.

En 2011, dans l'hypothèse d'une baisse du chômage de 80 000, le déficit se réduirait légèrement grâce à un ralentissement des dépenses et à une progression plus forte des recettes (nouvelle augmentation du transfert de la CNAF).

Le solde cumulé du FSV, qui avait été ramené à zéro au début de 2009 par le transfert à la CADES des déficits antérieurs du fonds (pour un montant de 4 Md€), redeviendrait négatif de 7,4 Md€ fin 2010 et de 11,4 Md€ fin 2011 en l'absence de mesures nouvelles.

Soldes du régime général, de la CNAM maladie et de la CNAV sur la période 1990-2009



Les hypothèses macroéconomiques

Les hypothèses économiques retenues dans ce rapport pour 2010 et 2011 sont celles, communes au PLF et au PLFSS, qui seront présentées dans le rapport économique, social et financier pour 2011. La baisse historique du PIB de 2,6 % en 2009 fait place à une reprise modérée. La croissance, estimée à 1,5 % en 2010, serait de 2 % en 2011.

La masse salariale, dont l'évolution est déterminante pour les recettes de la sécurité sociale, a diminué en valeur de 1,3 % en 2009, ce qui est sans précédent depuis la dernière guerre. Elle connaît en 2010 et 2011 une reprise progressive (2 % en 2010 puis 2,9 % en 2011), sa progression restant toutefois en deçà de celle du PIB en valeur pour chacune des deux années compte tenu du décalage traditionnel de l'ajustement de l'emploi à la production.

La hausse des prix hors tabac en moyenne annuelle serait de 1,5 % en 2010 et en 2011.

Le découvert de trésorerie de l'ACOSS atteindrait 50,8 Md€ fin 2010

En l'absence de toute reprise de dette par la CADES, le découvert de trésorerie de l'ACOSS s'est aggravé très fortement en 2010 sous l'effet des déficits du régime général et du FSV. Il se creuserait de 26,7 Md€ pour atteindre -50,8 Md€ à la fin de 2010.

Les charges financières nettes de l'ACOSS avaient fortement diminué en 2009 (96 M€ contre 832 M€ en 2008) grâce à la reprise de dette de 27 Md€ opérée par la CADES fin 2008 et début 2009, et à la baisse des taux d'intérêt. Ceux-ci sont restés très bas en 2010. Les charges financières nettes augmenteraient toutefois sensiblement (environ 311 M€) du fait des montants sans précédent d'emprunts de trésorerie contractés cette année.

Les produits et les charges du régime général

Le régime général a enregistré en 2009 une baisse de ses recettes en valeur (- 0,2 %) sous l'effet de la crise économique et de la diminution sans précédent de la masse salariale privée. La progression des produits reprend en 2010 et s'accélérerait un peu en 2011, mais en restant sur un rythme inférieur aux tendances passées (3,5 à 4 % en moyenne) et nettement en deçà de l'augmentation des dépenses.

L'augmentation des charges s'est pourtant ralentie en 2009 et 2010, s'établissant un peu au-dessous de 3,5 % contre 4,5 % par an en moyenne sur la période 2004-2008.

La persistance d'un écart positif entre l'évolution des charges et celle des produits, même si cet écart se réduit, continue de creuser le déficit en 2010¹ et l'aggraverait plus fortement en 2011 en l'absence de mesures nouvelles.

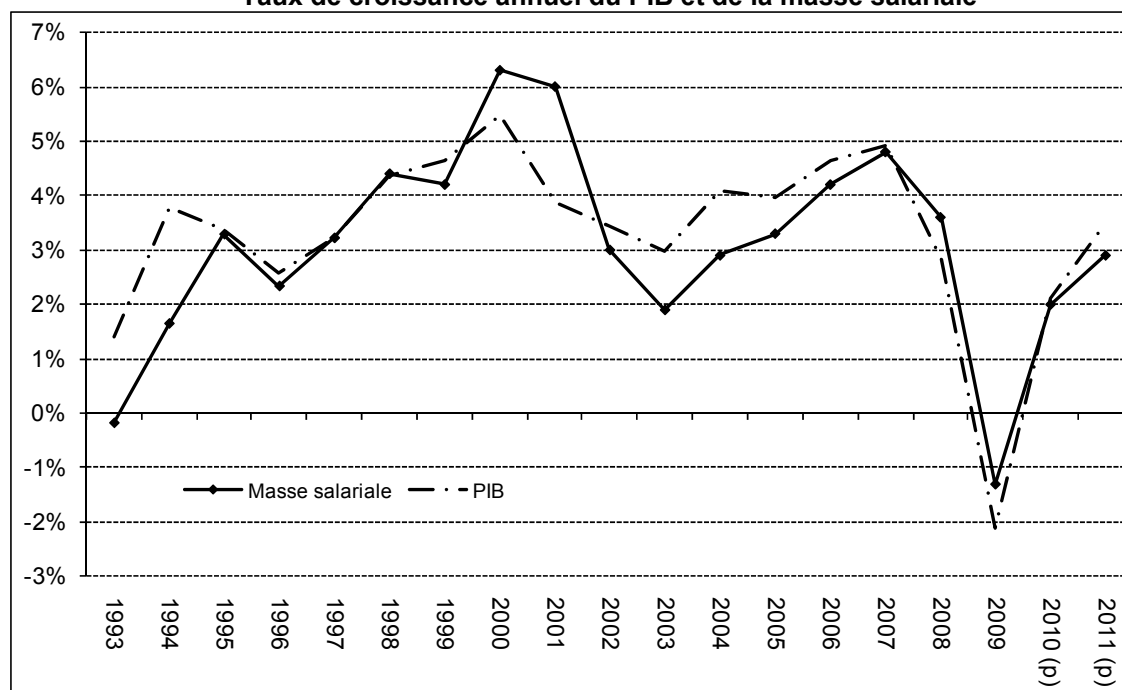
Sur l'ensemble des deux années 2009 et 2010, les produits auront augmenté d'environ 2,5 %, contre 7 % pour les charges. Cet écart d'environ 4,5 % se traduit par une augmentation du déficit de 13 Md€ en deux ans (de 2008 à 2010).

Taux de variation des produits et charges du régime général*
(hors AAH, API et ASI)

	2008	2009	2010 (p)	2011 (tendanciel)
Produits	4,1%	-0,2%	2,6%	3,1%
Charges	4,2%	3,3%	3,4%	4,6%
Ecart	-0,10%	-3,4%	-0,8%	-1,5%

*Taux de variation calculés sur les montants de produits et de charges nets et consolidés

Taux de croissance annuel du PIB et de la masse salariale



¹ Un point d'écart accroît le déficit d'environ 3 Md€.

Une reprise progressive des recettes en 2010 et 2011

Les produits nets du régime général augmenteraient en valeur de 2,7 % en 2010 et de 3,1 % en 2011. Leur reprise découlerait de celle des prélèvements sur revenus d'activité ; les recettes fiscales et les transferts y contribueraient également.

- Les produits sur les revenus d'activité (cotisations et partie prépondérante de la CSG), qui sont restés pratiquement stables en 2009, connaîtraient un redémarrage très progressif avec une croissance de 1,6 % en 2010 et de 2,7 % en 2011. Le principal déterminant de cette évolution serait la reprise de la masse salariale privée (2 % en 2010 et 2,9 % en 2011), mais plusieurs autres éléments l'influencent également dans des proportions non négligeables. Ainsi les exonérations de cotisations, en augmentant moins rapidement que la masse salariale en 2010, contribueraient à la croissance des produits du régime général pour 0,3 point. Mais d'autres facteurs jouent en sens inverse parmi lesquels la modération (secteur public) ou la baisse (professions indépendantes) des cotisations et contributions des autres catégories d'actifs, un « effet plafond » qui pèsera sur les recettes de la CNAV en 2010 après les avoir accrues en 2009, une répartition de la CSG maladie défavorable à la CNAM en 2010, comme déjà en 2009. Au total, les produits sur revenus d'activité du régime général progresseraient un peu moins vite que la masse salariale en 2010, puis à nouveau en 2011, alors que l'écart avait été important dans l'autre sens en 2009. Différents éléments auront donc contribué à lisser l'évolution des produits du régime général sur la période 2009-2011 par rapport à celle de la masse salariale.
- Les prélèvements sociaux sur les revenus du capital (composés de CSG pour les trois quarts) ont subi une très forte baisse en 2009 (-15,4 %) imputable à la forte contraction des principales composantes de l'assiette (plus-values financières et immobilières, dividendes). En 2010, ces prélèvements resteraient pratiquement stables (+1,3 % au total, mais -1,3 % en excluant la contribution additionnelle « RSA » qui monte en régime). Pour le régime général, le montant de ces prélèvements (60 % du total) serait encore en légère baisse en 2010 (7,4 Md€ contre 7,5 en 2009).

Une progression plus sensible de ces prélèvements (environ 4 %) est attendue en 2011.

- Le panier de recettes finançant les allègements généraux de cotisations dégagerait un excédent substantiel en 2010.

Les exonérations de cotisations compensées à la sécurité sociale sous la forme de recettes fiscales (mesures générales) ou de dotations budgétaires (mesures ciblées), qui avaient fortement augmenté entre 2005 et 2008 (de près de 10 Md€), ont diminué en 2009 et seraient encore en légère baisse en 2010.

Exonérations de cotisations (régime général)

en Milliards €	2008	2009	2010 (p)	2011 (p)
Allègements généraux	21,667	21,2	21,0	21,4
Exonérations heures supplémentaires *	2,9	2,9	2,9	3,0
Mesures ciblées compensées	3,9	3,5	3,5	3,5
Total mesures compensées	28,5	27,6	27,4	27,9
Mesures non compensées	2,5	2,6	2,9	2,8
Total exonérations	31,0	30,2	30,2	30,7

* : y compris rachats RTT.

Les exonérations « heures supplémentaires » et les mesures ciblées sont compensées à l'euro l'euro. Les variations de leurs montants n'ont donc pas d'incidence sur le solde du régime général. Il n'en est pas de même des allègements généraux, qui sont financés depuis 2006 par un « panier » de recettes fiscales. Depuis 2008, ces recettes sont supérieures au montant des exonérations. Les recettes composant le panier se sont révélées moins sensibles à la crise économique que les allègements généraux de cotisations. L'excédent du panier de recettes s'accroîtrait fortement en 2010.

Bilan de la compensation des allégements généraux de cotisations sociales

En millions d'euros	2008	%	2009	%	2010	%
Allégements généraux	21,7	4,10%	21,2	-2,2%	21,0	-1,0%
1er panier fiscal	21,9	5,10%	21,5	-1,9%	22,6	5,5%
solde	0,2		0,3		1,6	

Les autres recettes (impôts et taxes affectés, transferts) progresseraient moins rapidement en 2010 qu'en 2009.

Les *impôts et taxes affectés au régime général* (hors « paniers ») ont fortement augmenté en 2009 (+ 28,6 %) du fait de l'instauration de recettes nouvelles (forfait social sur l'épargne salariale) et de l'augmentation de la part de recettes anciennes allant au régime général (droits sur les tabacs, prélèvement social de 2 % sur les revenus du capital). Le supplément de recettes est estimé à 1,8 Md€ dont les deux tiers sont allés à la branche maladie. En 2010, ces recettes fiscales affectées au régime général resteraient pratiquement stables (+0,9 %), les évolutions spontanées des différentes taxes et les effets des mesures nouvelles se compensant à peu près.

Les transferts reçus par le régime général du FSV continuent d'augmenter à un rythme soutenu, voisin de 10 % en 2010 comme en 2009.

Les prestations : des évolutions toujours contrastées selon les branches

La croissance des prestations du régime général a été comprise entre 4 et 4,5 % au cours des dernières années. Elle serait sensiblement plus modérée en 2010. Cette modération tient à trois facteurs principaux : les moindres revalorisations intervenues au 1^{er} janvier 2010 en liaison avec l'évolution de l'inflation (branche famille et, pour une moindre part, branche retraite), l'incidence réduite du dispositif de retraite anticipée, et le ralentissement des dépenses d'assurance maladie du champ de l'ONDAM. L'augmentation des prestations de retraite, bien que sensiblement ralentie par rapport aux années précédentes, reste la plus forte.

Croissance des prestations du régime général par branche*

	2006	2007	2008	2009	2010 (p)
Maladie	3,7 %	4,0 %	3,5 %	4,0 %	2,8 %
Retraite	5,9 %	6,1 %	5,6 %	4,8 %	4,3 %
Famille	4,5 %	3,0 %	3,5 %	3,4 %	0,9 %
Régime général	4,4 %	4,6 %	4,2 %	4,2 %	3,1 %

* Pour rendre les évolutions plus représentatives de la tendance de fond des prestations, sont neutralisés dans le tableau l'apport de la CNSA au financement du médico-social ainsi que les modifications du traitement comptable des prestations prises en charge par l'Etat (données hors AAH, API, ASI et ALD 31-32).

Une progression un peu moins rapide des prestations de retraite

L'augmentation des prestations de retraite servies par la CNAV, qui était de l'ordre de 6 % par an entre 2005 et 2008, s'infléchit en 2009 (4,8 %) et 2010 (4,3 %). Ce ralentissement tient pour l'essentiel à la diminution du nombre de départs en retraite anticipée, passé d'environ 100 000 en 2008 à 24 000 en 2009. Leur baisse est liée à l'allongement de la durée d'assurance requise, en application de la loi de 2003, aux restrictions apportées aux régularisations de cotisations arriérées et à l'obligation scolaire portée à 16 ans à partir de la génération 1953. Le coût du dispositif, qui avait augmenté chaque année de 2004 à 2008, est en réduction sensible, passant de 2,4 Md€ en 2008 à 2,1 Md€ en 2009 puis à 1,5 Md€ en 2010 et apportant une contribution négative à la croissance des prestations de droits propres (-0,4 point en 2009 et -0,7 point en 2010).

Hors retraite anticipée, le nombre de retraités de 60 ans et plus continue de croître à un rythme rapide proche de 3,5 % par an (soit 390 000 à 400 000) qui explique l'essentiel de l'augmentation des dépenses de prestations.

La revalorisation des pensions, légèrement moindre en 2010 qu'en 2009 (0,9 % en moyenne annuelle contre 1,3 %), contribue à la modération relative des prestations en 2010.

Prestations familiales : l'incidence des revalorisations en 2009-2010

Les prestations familiales (hors AAH et autres prestations prises en charge par l'Etat) connaîtraient une évolution irrégulière sur la période 2009-2011. Après 3,3 % en 2009, elles augmenteraient à périmètre constant de 0,9 % en 2010 puis de 1,5 % en 2011. Ces fluctuations s'expliquent largement par celles du taux de revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales (BMAF) qui reflète elle-même les variations de l'inflation sur la période 2008-2010. Ainsi, à la forte revalorisation de la BMAF au 1^{er} janvier 2009 (3 %) a succédé une revalorisation nulle au 1^{er} janvier 2010. Elle devrait être de 1,5 % au 1^{er} janvier 2011. Au-delà de ces fluctuations, les prestations familiales sont sur une tendance un peu inférieure à 2 % par an, tirée par la croissance encore forte mais progressivement ralentie des prestations pour la petite enfance alors que les prestations d'entretien, qui représentent un peu plus de la moitié du total, augmentent lentement. La natalité élevée des dernières années se traduit par un accroissement du nombre de bénéficiaires de prestations familiales, mais la réduction tendancielle de la taille des familles contribue à modérer la progression des dépenses.

Les aides au logement financées par la CNAF (ALF et part de l'APL) connaissent une accélération liée, avec un retard d'environ 18 mois, à la montée du chômage. Elles augmenteraient de 3,5 % en 2010 et de 4,1 % en 2011.

Une croissance des dépenses maladie proche de 3 % en 2010

En 2009, les dépenses d'assurance maladie du champ de l'ONDAM se sont élevées à 158,1 Md€, soit un dépassement de 450 M€ de l'objectif. Ces montants ont été revus à la baisse de près de 300 M€ par rapport aux estimations de juin. Il apparaît en effet, au vu des réalisations des sept premiers mois de 2010, que les provisions constituées au titre de soins effectués en 2009 mais non connus au moment de l'arrêt des comptes étaient trop élevées. La révision à la baisse porte pour les $\frac{3}{4}$ sur les soins de ville et principalement le médicament.

Par rapport à l'année 2008, les dépenses ont augmenté de 3,5 %, se décomposant en 3,2 % pour les soins de ville et 3,5 % pour les charges relatives aux établissements de santé. Les dépenses de soins de ville ont été conformes à l'objectif voté, le dépassement d'ensemble portant intégralement sur les établissements.

En 2010, l'objectif, fixé à 162,4 Md€, pourrait être respecté. Le risque de dépassement lié à la forte dynamique des dépenses hospitalières, qui avait été souligné en mai par le comité d'alerte, se confirme, mais plusieurs éléments intervenus depuis le mois de juin jouent en sens inverse dont les principaux sont la révision à la baisse des dépenses de 2009 et le gel de certaines dotations aux établissements.

Les dépenses de **soins de ville** devraient être conformes à l'objectif voté. La révision à la baisse des dépenses 2009 réduit d'autant les montants de dépenses estimées pour 2010, d'environ 220 M€ sur le champ des soins de ville, ce qui compense des facteurs d'augmentation apparus depuis le printemps sur d'autres postes de dépenses pour des montants équivalents.

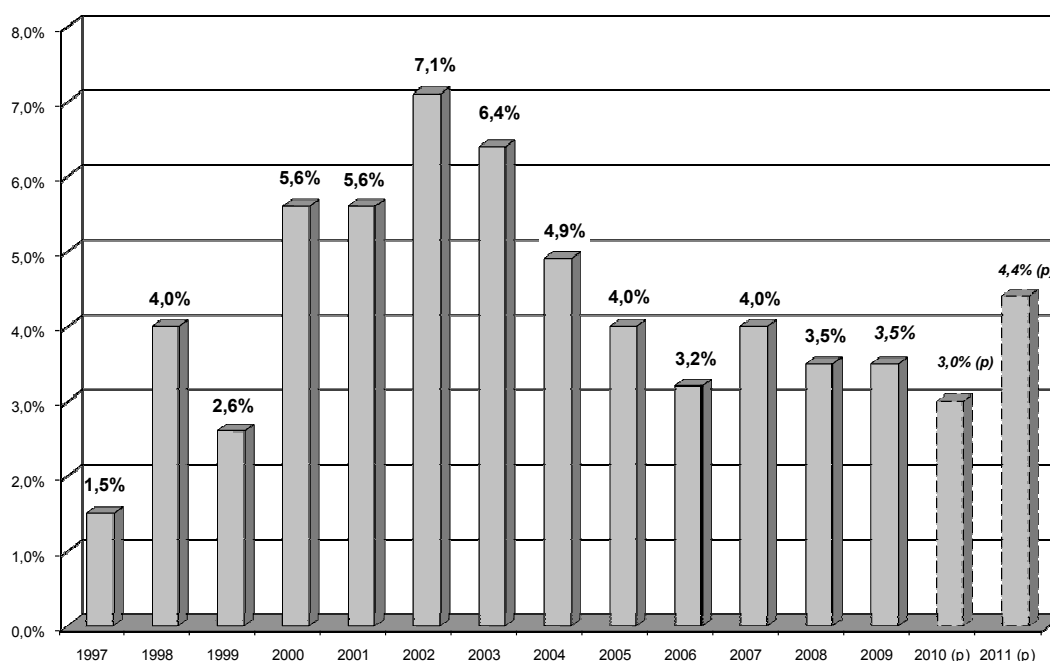
Les dépenses de soins de ville remboursées par l'assurance maladie augmenteraient ainsi de 3,2 % en 2010, comme déjà en 2009. Sur les huit premiers mois de l'année, les remboursements de soins de ville ont augmenté de 2,9 % en données corrigées des jours ouvrables. Les postes de dépenses les plus dynamiques sont les honoraires paramédicaux, les frais de transport de malades et les indemnités journalières, alors que les honoraires médicaux et dentaires, les prescriptions de médicaments et les dépenses d'analyses médicales progressent modérément.

Dans les **établissements de santé**, les dernières données disponibles confirment une dynamique de dépense nettement supérieure à ce qui avait été anticipé, qui pourrait conduire à un dépassement de l'ordre de 500 M€. La décision de mettre en réserve certaines dotations, pour un montant de 400 M€, réduit le dépassement prévisionnel à 100 M€ sur le champ hospitalier. Les dépenses correspondantes augmenteraient alors de 2,3 % par rapport à 2009.

Les estimations actuelles, qui prennent par ailleurs en compte la restitution à l'assurance maladie de 100 M€ de crédits médico-sociaux non consommés, conduisent au respect de l'objectif d'ensemble en 2010.

La croissance des dépenses d'assurance maladie serait alors de 3,0 % en 2010 après 3,5 % en 2008 et 2009. Elle a été en moyenne de 3,5 % par an sur les cinq dernières années (période 2005-2009).

Evolution des dépenses dans le champ de l'ONDAM



En 2011, avant prise en compte de toute mesure d'économie, les dépenses du champ de l'ONDAM progresseraient de 4,4 %. Ce taux intègre l'évolution prévisible des prestations remboursées, compte tenu de la prévision d'exécution de l'objectif 2010, ainsi que les effets des mesures déjà programmées.

L'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2011 proposé par le PLFSS correspond quant à lui à une progression des dépenses de 2,9 % à champ constant.

Des résultats par branche inégalement affectés par la récession

Au-delà des écarts d'évolution structurelle de leurs dépenses, les recettes des trois grandes branches n'ont pas été affectées de la même façon par la récession. Son impact a été fonction de la composition de ces recettes et notamment de la part en leur sein des produits sur revenus d'activité et sur revenus du capital. La baisse des produits a été la plus forte en 2009 pour la CNAM maladie et pour la CNAF. La CNAV a été moins touchée en raison notamment de l'importance des transferts du FSV dans son financement. Ces écarts constatés en 2009 ne seraient pas compensés en 2010 et 2011.

Evolution des produits et charges nets par branche du régime général

	CNAM-maladie	CNAV	CNAF*
produits nets			
2009	-0,7%	2,3%	-1,5%
2010 (p)	2,4%	2,5%	2,1%
2011 (tendanciel)	3,0%	3,4%	3,1%
Charges nettes			
2009	3,5%	3,8%	1,4%
2010 (p)	2,8%	3,7%	3,7%
2011 (tendanciel)	4,7%	5,0%	4,0%

*Produits et charges de la CNAF corrigés des effets AAH et API, et des régularisations comptables positives en 2009

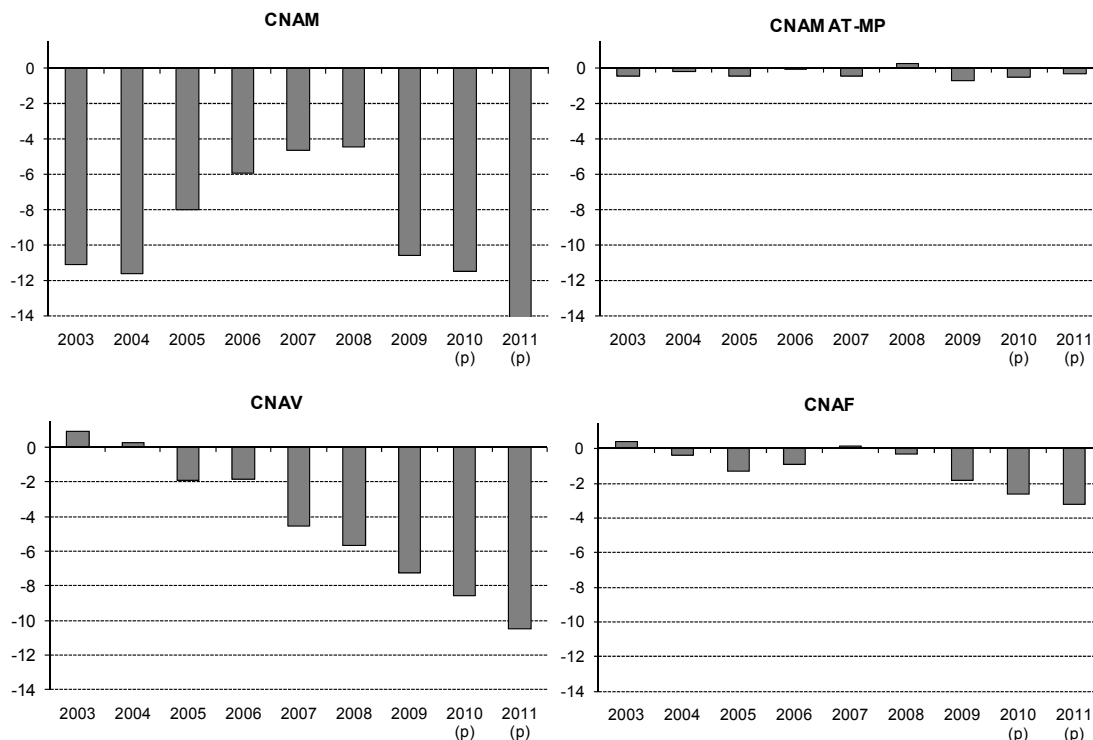
La branche maladie a enregistré en 2009 la plus forte dégradation de son solde, son déficit passant de -4,4 à -10,6 Md€. Il s'accroîtrait encore de 900 M€ en 2010 (à -11,5 Md€). Ses *produits*, qui se composent à 91 % de cotisations et de CSG, évoluent un peu moins vite que la moyenne du régime général en 2009 et 2010, malgré l'apport d'un supplément de recettes fiscales à la branche (1,4 Md€ en 2009 et 0,9 Md€ en 2010). C'est notamment la conséquence de l'évolution très médiocre de la CSG sur les deux années, aggravée pour la CNAM par une incidence temporairement défavorable du mécanisme de répartition de la CSG maladie. La CSG attribuée à la CNAM a ainsi diminué de 2,6 % en 2009 et n'augmenterait que de 0,5 % en 2010. Les *charges*, encore dynamiques en 2009, s'infléchissent en 2010 comme les dépenses du champ de l'ONDAM.

La branche retraite connaît une augmentation régulière de son déficit (d'environ 1,5 Md€ par an). Elle se caractérise sur la période récente par des augmentations plus rapides que celles des autres branches aussi bien pour ses recettes que pour ses dépenses. Les *produits nets* de la CNAV ont échappé à la baisse en 2009 grâce à la forte hausse des transferts du FSV, à un doublement de ses recettes fiscales et à l'incidence favorable sur les cotisations d'un relèvement du plafond supérieur à celui du salaire moyen. En 2010, l'effet « plafond » joue dans l'autre sens et les recettes fiscales sont en forte baisse, mais les transferts du FSV au titre du chômage (+8 % en 2010) continuent de soutenir les recettes de la branche. Ses *charges* connaissent en 2009 et 2010 une certaine inflexion de leur croissance découlant de celle des prestations, mais aussi de la baisse marquée des transferts de compensation qui est la conséquence du recul relatif des effectifs et de la masse salariale pendant la récession.

La branche famille a connu en 2009 une profonde dégradation de sa situation financière avec un déficit de 1,8 Md€. Celui-ci se creuserait encore en 2010 (-2,7 Md€) et 2011 (-3,3 Md€). A périmètre constant (désormais hors AAH et API), les *charges* de la branche augmentent en 2010 et 2011 à un rythme rapide (environ 4 %) nettement supérieur à la tendance des prestations, en raison principalement de l'accroissement du transfert de la CNAF au FSV au titre des majorations de pensions pour les parents de plus de trois enfants (part de la CNAF portée à 85 % en 2010 et à 100 % en 2011). Les *produits nets* de la branche (hors prise en charge de l'AAH), désormais composés exclusivement de cotisations, de CSG et d'impôts et taxes compensant les exonérations, reprendraient très

progressivement (2,1 % en 2010 et 3 % en 2011), à un rythme un peu moins rapide que pour les autres branches.

Evolution des soldes des branches sur la période 2003-2011 (en milliards d'euros)



Des déficits représentant environ 7,5 % des charges en 2010

En 2010, les produits du régime général couvriraient 92,7 % de ses charges. Ce taux de couverture serait le plus faible pour la CNAV (91,6 %).

2009	CNAM	CNAM - ATMP	CNAF	CNAV	Régime général
Charges nettes	150,3	11,1	57,9	98,7	312,7
Produits nets	139,7	10,4	56,1	91,5	292,4
Ratio produits/charges	93,0%	93,6%	96,8%	92,7%	93,5%

2010	CNAM	CNAM - ATMP	CNAF	CNAV	Régime général
Charges nettes	154,5	11,3	53,3	102,4	316,3
Produits nets	143,0	10,9	50,7	93,8	293,1
Ratio produits/charges	92,6%	95,7%	95,0%	91,6%	92,7%

La sensibilité du solde du régime général aux principales hypothèses

L'analyse montre que les écarts constatés entre les prévisions et les réalisations s'expliquent principalement par les révisions intervenant sur un petit nombre de variables, dont les deux principales sont la masse salariale du secteur privé et les dépenses d'assurance maladie. Plutôt que d'établir des scénarios, on rappelle dans le tableau qui suit l'incidence sur le solde du régime général (et donc sur celui des régimes de base) des écarts possibles des principales hypothèses par rapport à ce qui a été retenu dans ce rapport.

Sensibilité des résultats du régime général aux hypothèses de prévision (valeur 2010)

<i>En millions d'euros</i>	CNAM maladie	CNAM AT-MP	CNAF	CNAV	Régime général
Masse salariale du secteur privé : impact d'une hausse de 1 % du taux de croissance	890	100	300	650	1 940
Dépenses maladie : impact d'une hausse de 1 % dans le champ de l'ONDAM	1 250 1 620 tous régimes	30			1 280
Inflation : impact d'une hausse de 1 % de la revalorisation des prestations retraite et famille			270	840	1 110

Ainsi une variation d'un point de la masse salariale modifie le solde du régime général de 1,94 Md€ en 2010. Un point de dépenses d'assurance maladie du champ de l'ONDAM, en plus ou en moins, représente 1,53 Md€ pour l'ensemble des régimes d'assurance maladie et 1,3 Md€ pour le régime général.

Régime général et FSV : 2008-2011

Régime général		En millions d'euros					
	2008	2009	%	2010	%	2011	%
CNAM MALADIE							
Charges	166 124	175 118	5,4	180 031	2,8	188 165	4,5
Produits	161 676	164 547	1,8	168 551	2,4	173 702	3,1
Résultat	-4 449	-10 571		-11 480		-14 463	
CNAM AT							
Charges	11 068	11 722	5,9	11 885	1,4	12 154	2,3
Produits	11 309	11 009	-2,7	11 395	3,5	11 799	3,6
Résultat	241	-713		-490		-355	
CNAV							
Charges	96 343	99 907	3,7	103 373	3,5	108 462	4,9
Produits	90 706	92 674	2,2	94 796	2,3	97 951	3,3
Résultat	-5 636	-7 233		-8 577		-10 512	
CNAF							
Charges	58 239	60 000	3,0	54 503	-9,2	56 396	3,5
Produits	57 896	58 170	0,5	51 861	-10,8	53 147	2,5
Résultat	-342	-1 830		-2 642		-3 249	
Régime général consolidé							
Charges	326 763	341 387	4,5	344 629	0,9	359 830	4,4
Produits	316 577	321 039	1,4	321 439	0,1	331 252	3,1
Résultat	-10 186	-20 348		-23 189		-28 578	
FSV							
Charges	14 618	16 170	10,6	17 671	9,3	18 484	4,6
Produits	15 431	13 008	-15,7	13 419	3,2	14 473	7,9
Résultat	812	-3 162		-4 253		-4 011	

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/6A)

Régime général 2008–2011 : produits et charges nets

Régime général	En millions d'euros						
	2008	2009	%	2010	%	2011	%
CNAM MALADIE							
Charges nettes	145 175	150 285	3,5	154 465	2,8	161 773	4,7
Produits nets	140 726	139 714	-0,7	142 984	2,3	147 310	3,0
Résultat	-4 449	-10 571		-11 480		-14 463	
CNAM AT							
Charges nettes	10 529	11 137	5,8	11 343	1,9	11 549	1,8
Produits nets	10 770	10 423	-3,2	10 853	4,1	11 194	3,1
Résultat	241	-713		-490		-355	
CNAV							
Charges nettes	95 098	98 722	3,8	102 357	3,7	107 485	5,0
Produits nets	89 462	91 489	2,3	93 780	2,5	96 973	3,4
Résultat	-5 636	-7 233		-8 577		-10 512	
CNAF							
Charges nettes	57 512	57 939	0,7	53 308	-8,0	55 465	4,0
Produits nets	57 170	56 110	-1,9	50 666	-9,7	52 216	3,1
Résultat	-342	-1 830		-2 642		-3 249	
Régime général consolidé							
Charges nettes	303 304	312 723	3,1	316 310	1,1	330 924	4,6
Produits nets	293 117	292 375	-0,3	293 120	0,3	302 346	3,1
Résultat	-10 186	-20 348		-23 189		-28 578	

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/6A)

Les charges nettes sont diminuées des reprises de provisions sur prestations et autres charges techniques, et n'intègrent pas les dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants. Les produits nets ne prennent pas en compte les reprises de provisions sur prestations et autres charges techniques, et sont diminués des dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants. Les transferts entre la CNSA et la CNAM (maladie et AT-MP) portant sur l'ONDAM médico-social sont également neutralisés ainsi que les écritures exceptionnelles liées à l'apurement de la dette de l'Etat intervenu en 2007

Ensemble des régimes de base 2006–2009 : produits et charges nets

Régimes de base		En millions d'euros					
	2008	2009	%	2010	%	2011	%
Maladie							
Charges nettes	168 100	173 587	3,3	178 231	2,7	186 117	4,4
Produits nets	163 996	163 219	-0,5	166 908	2,3	171 826	2,9
Résultat	-4 104	-10 368		-11 323		-14 291	
AT-MP							
Charges nettes	12 060	12 451	3,2	12 663	1,7	12 887	1,8
Produits nets	12 309	11 842	-3,8	12 243	3,4	12 596	2,9
Résultat	249	-608		-420		-291	
Retraite							
Charges nettes	180 891	188 360	4,1	194 564	3,3	202 833	4,3
Produits nets	175 305	179 440	2,4	184 018	2,6	190 386	3,5
Résultat	-5 586	-8 920		-10 546		-12 447	
Famille							
Charges nettes	58 037	58 419	0,7	53 809	-7,9	55 968	4,0
Produits nets	57 739	56 621	-1,9	51 179	-9,6	52 725	3,0
Résultat	-298	-1 797		-2 630		-3 243	
Régimes de base consolidé							
Charges nettes	413 961	427 341	3,2	433 985	1,6	452 338	4,2
Produits nets	404 222	405 647	0,4	409 066	0,8	422 066	3,2
Résultat	-9 739	-21 694		-24 919		-30 271	

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/6A)

Les charges nettes sont diminuées des reprises de provisions sur prestations et autres charges techniques, et n'intègrent pas les dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants. Les produits nets ne prennent pas en compte les reprises de provisions sur prestations et autres charges techniques, et sont diminués des dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants. Les transferts entre la CNSA et la CNAM (maladie et AT-MP) portant sur l'ONDAM médico-social sont également neutralisés ainsi que les écritures exceptionnelles liées à l'apurement de la dette de l'Etat intervenu en 2007

Principales hypothèses pour la prévision

	2008	2009	2010 (p)	2011 (p)
Produit intérieur brut (PIB)				
PIB en volume	0,2%	-2,6%	1,50%	2,00%
PIB en valeur	2,8%	-2,1%	2,10%	3,50%
Masse salariale				
Secteur privé en comptabilité nationale (1)	3,4%	-1,2%	1,8%	2,9%
<i>dont</i> <i>Emploi</i>	0,7%	-2,4%	-0,5%	0,6%
<i>Salaire moyen</i>	2,7%	1,3%	2,2%	2,3%
Secteur privé champ URSSAF	3,6%	-1,3%	2,0%	2,9%
<i>dont</i> <i>Emploi</i>	1,0%	-2,3%	-0,5%	0,6%
<i>Salaire moyen</i>	2,6%	1,0%	2,5%	2,3%
<i>dont</i> <i>masse salariale plafonnée</i>	3,8%	-0,25%	1,2%	2,8%
Plafond de la sécurité sociale				
Montant annuel en euros	33 276	34 308	34 620	35 340
<i>Variation en %</i>	3,4%	3,1%	0,9%	2,1%
Hausse des prix et taux de revalorisation				
Prix hors tabac	2,8%	0,1%	1,5%	1,5%
Revalorisation de la BMAF	1,0%	3,0%	0,0%	1,5%
Revalorisation des pensions				
au 1er janvier	1,1%			
au 1er avril		1,0%	0,9%	1,8%
au 1er septembre	0,8%			
<i>Effet en moyenne annuelle</i>	1,37%	1,29%	0,92%	1,58%